



Bilan & **Statistiques**

CENTENAIRE
ALBERT I^{ER}
2022
MONACO



la SÛRETÉ
PUBLIQUE
a 120 ANS

1902
2022

1902
2022



Infractions « COVID »



2021

Observations
59.167

Verbalisations
9.127

*depuis
début crise*

Observations
72.694

Verbalisations
12.707



Restaurants

Fermetures administratives
29



Travaux de surélévation



Siège GPSI



Poste de secours du Larvotto



Poste de police de la gare

Nouveaux Locaux

1902
2022



Régis Bastide
Directeur adjoint



Jean-François Mirigay
Div. police judiciaire



Rémy Le Juste
Div. police administrative



Laurent Braulio
Div. police urbaine



Lionel Sguaglia
Div. rens. intérieur



Audrey Corentin
Div. administration et formation



Fabien Vachetta
Div. événementiel et de préservation du cadre de vie



Isabelle Castelli
Div. police maritime et aéroportuaire



Luc Schlagenwarth
Div. protection de la Famille Princièr



Lionel Sguaglia
*Div. renseignement
intérieur*





Frank Fischer
École des commissaires

Luc Schlagenwarth
*Div. protection de la
Famille Princière*





Frédéric Aznar
*Chef du Secrétariat de
Direction*



Régis Bastide
*Directeur adjoint
Commissaire
divisionnaire*



Services d'ordre
497

vacations
6.325

heures de travail
43.854



Monaco,
a safe city

1902
2022



Cartes de séjour sécurisées

Cartes séjour
4.924





Police judiciaire

1902
2022



Police scientifique



Complexe du Larvotto



1902
2022

Sauvetage en mer



1902
2022



C.S.C.O.



1. Délinquance
générale

2020 (712)
2021 (716) + 0,56 %

2016 Δ 2021

↘ - 32 %

2. Délinquance
de voie
publique

2020 (60)
2021 (48) - 20 %

2016 Δ 2021

↘ - 74 %

	2020	2021	Diff.
Cambriolage	16	8	- 50 %
Vol à la tire	1	2	+ 100 %
Vol 2 roues	17	5	- 71 %
Vol véhicule léger	0	4	+ 400 %
Infraction stupéfiant	107	85	- 21 %
Accidents circulation	565	510	- 10 %
Conduite empire alcoolique	77	60	- 22 %
Ivresse publique & manifeste	143	132	- 8 %

***La plupart des auteurs des faits sus-mentionnés ont été identifiés
et interpellés par nos services.***

	2020	2021	Diff.
Avis de contrav. (total UPCV)	4.379	6.725	+ 54 %
dont			
Incivilités + Nuis.sonores	146	220	+ 51 %
Dépôts d'objets sur la VP	26	51	+ 96 %
Bruits sans nécessité	106	139	+ 31 %
Législation chiens	12	25	+ 108 %
Appels « 17 »	7.804	9.112	+ 17 %
Déclenchements d'alarme	1.008	1.454	+ 44 %

Activité
UPCV

Activité
CSCO

	2020	2021	Diff.
Instructions Parquet	718	1.158	+ 61 %
Commissions rogatoires	122	152	+ 24 %
Commis. rog. internationales	47	77	+ 63 %

Activité
judiciaire



Gestion des situations de crise



Renforcement de l'îlotage

Surveillance maritime



la **SÛRETÉ**
PUBLIQUE
a 120 ANS

1902
2022



Borne
ABIS

LYCÉE TECHNIQUE
ET HÔTELIER

lundi 24 janvier 2022



Bilan & **Statistiques**

ex : Square Gastaud

1902
2022



Scanner 3D





Cybercriminalité



Prince Albert I^{er} créateur de la Sûreté publique



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 2293 Bureaux : Place de la Visitation Mardi 1^{er} Juillet 1902

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE Politique, Littéraire et Artistique PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS : MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'Étranger, les lettres de port en plus. Les Abonnements partent des 1 ^{er} et 15 de chaque mois.	RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation Tous les jours de 8 heures à 6 heures, sauf le dimanche et les fêtes. Les manuscrits des articles doivent être envoyés à l'avance.	INSERTIONS : Hébreux, 20 cent. la ligne; Autocores, 25 cent. Pour les annonces longues, un traité de gré à gré. S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.
--	---	---

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

ARRÊTÉ ROYAL

La Direction de la police est supprimée.

ART. 2
Il est établi au Gouvernement une Direction de la Sûreté publique.

ART. 3
Cette Direction comprend la correspondance générale, la police générale, spéciale et municipale, la vente, la distribution, le colportage des imprimés de toute nature et les archives de la police.

ART. 4
Le Directeur de la Sûreté publique exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate du Gouverneur Général; il a sous ses ordres directs un Commissaire central de police, le Commissaire de police chef de la sûreté et contrôleur des services extérieurs, les Commissaires de police ordinaires et les agents de police.

ART. 5
Toutes dispositions contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

ART. 6
Notre Secrétaire d'État, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le 28 juin 1902.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'État,
Ed. de LATTRE.

Par Ordonnance du 23 juin 1902, M. Napoléon-Louis-Alexandre Deionda, Directeur de la Police, a été nommé Directeur de la Sûreté publique.

Par Ordonnance du même jour, M. Alexandre-César-Léon Honnouin, Sous-Directeur de la Police, a été nommé Commissaire central de police.

Par Ordonnance du même jour, M. Alexandre-César-Léon Honnouin, Sous-Directeur de la Police, a été nommé Commissaire central de police.

ritime, et par le Capitaine Von Gager, qui lui est attaché pour la durée de son séjour, s'est rendu à bord du cuirassé Kaiser-Wilhelm II en le logement de l'Empereur. Le fait est démenti.

Ce soir même, Son Altesse Sérénissime a dîné avec leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice à bord du Hohenzollern.

Un arrêté du Maire de Monaco, en date du 27 juin dernier, interdit la circulation des véhicules à partir de ce jour et jusqu'à l'achèvement des travaux de rechargement de la chaussée sur la rue Grimaldi, entre le casern des carabiniers et la place d'Armes.

Vendredi dernier, par le train de 1 à 30, est arrivé au Mans la Société monégasque de gymnastique l'Éclair, après avoir pris part à la 38^e fête fédérale des gymnastes européens. Cette manifestation athlétique, comprenant plus de 8,000 membres de toutes les nationalités, empruntait un caractère exceptionnel à la présence de M. le Président de la République Française, du Ministre de la guerre et de toutes les notabilités de la région.

Neuf autres honneurs d'insigne le brillant succès obtenu par notre vaillante Société monégasque l'Éclair, à laquelle ont été décernés trois prix d'excellence : 1^{er} gymnastique et exercices préliminaires (ensemble); 2^e instruction militaire; 3^e pyramides sans engin, et, en outre, un premier prix de courses au sautoir; ainsi que M. Hochstedt a obtenu un vil succès personnel en se classant troisième dans le concours de tir.

Ainsi une gymnastique européenne s'est accueillie les membres de l'Éclair au débarcadère du train. Toutes nos Sociétés locales, la Philharmonique, le Chœur, la Société des Régates, le Sport Nautique, l'Étudiantino, la Lyre Monégasque, l'Accord parfait ont envoyé des délégations pour recevoir les arrivants. Une foule considérable se pressait aux abords de la gare, et les applaudissements éclatèrent lorsque les gymnastes parurent, tandis que résonnait les accents de l'Hymne Monégasque exécuté par la Société Philharmonique.

M. Félix Godey, d'abord, puis chacun des autres présidents de Sociétés prononcèrent des paroles de félicitations.

Après les discours, les gymnastes défilèrent musique en tête et se rendirent au siège de la Société des Régates; ensuite au Café de la Méditerranée, où la Société Chœur vint à son tour leur les saluer, et enfin à l'Hôtel du Gouverneur.

nale de la Marine, qui aura lieu dans cette ville, du 15 au 16 juillet prochain.

M. le duc de Dino, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, est arrivé récemment à Monte Carlo.

Mercredi dernier à six heures de la Mairie de Monaco, à dix heures du matin, le mariage de M. Édouard Kustmann, avocat à Monaco, avec M^{lle} Ernestine Raynaud, fille du Greffier en chef près le Tribunal Supérieur.

Les témoins étaient pour la mariée : M. le baron de Rolland, président du Tribunal supérieur, et M. de Montgault, avocat général, et pour le marié, MM. Raymond et Gasin, avocats.

La cérémonie religieuse a été célébrée le même jour, à onze heures de matin, en la Cathédrale de Monaco; la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le curé Mercier, au milieu d'une nombreuse assistance comprenant l'évêque de la société monégasque ainsi qu'un grand nombre de laïcs ou autres civils et militaires.

Un steam-boat, le Cabanat, amené dimanche matin de Gênes des excursionnistes italiens. Une réception a été improvisée par M^{lle} Félix Godey, le Chef Marquet et Albert de Millis, accompagnés de la Société de musique la Lyre Monégasque. À peine le Cabanat était-il amarré au débarcadère de l'Union à gaz, qu'une excellente musique qui suivait l'excursion a fait entendre l'Hymne Monégasque auquel la Lyre a répondu par la Marche Royale Italienne. Les réceptions à bord ont été des plus courtoises; puis, les excursionnistes se sont répandus dans le Principauté dont ils ont longuement admiré les merveilles.

À 5 heures du soir, un concert a été donné par la musique italienne, sur la place d'Armes à la Condamine, où une foule considérable s'est chaleureusement applaudie.

À minuit, le Cabanat levait l'ancre et reprenait la route de Gênes, ramenant les excursionnistes enchantés de leur court séjour à Monaco.

La Société l'Étudiantino Monégasque a donné samedi dernier, sa dernière fête de la saison dans la salle du théâtre des Variétés, fidèlement décorée pour la circonstance, de faisceaux de drapeaux, de massifs de verdure et de fleurs.

Après un concert fort applaudi, au cours duquel se sont fait entendre plusieurs chanteurs remarquables, le bal a commencé, conduit par un excellent orchestre, sous la direction de M. de



Yann
Beunard



Christophe
David

1902
2022



Meilleurs Vœux 2022

la **SÛRETÉ**
PUBLIQUE
a **120 ANS**

CENTENAIRE
ALBERT I^{ER}
2022
MONACO



1902
2022